

DELIBERATION

N°2010-068 du 20 Juillet 2010

OBJET : Souscription d'emprunt DEXIA

Rapporteur : M. Philippe MARIACHER

Le 20 juillet 2010 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 12 juillet 2010 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 35
Nombre de pouvoir : 0
Nombre de votes : 35

M. Maurice DUFOUR est nommé secrétaire de séance

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Renée PETELET, M. Alain NICOLOSO, Mme Marie Hélène PONSART, M. Maurice DUFOUR, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Aurélie POYAU, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, M. Philippe SEZANNE, M. Thierry DUCURTIL, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Christine VALLA, M. Claude PLEINDOUX, M. Roger GUGLIEMMETTI, M. Edmond CADET, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, Mme Corinne MEYER, M. Pierre LEROY, Mme Léa ROUX, M. Henry RAOUX, M. Philippe STOCKLI, M. Philippe MARIACHER, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL, M. Bernard COLOMBAN.

Vu les courriers n°2010-2429 à 2010-2436 en date du 13 avril 2010, sollicitant des propositions d'offres d'emprunt auprès de huit banques,

Vu les propositions formulées par DEXIA CLF Banque en date du 2.06.2010 et par la Caisse d'Epargne en date du 5.05.2010 et du 8.06.2010,

Vu les propositions de financement proposées par DEXIA CLF dans le cadre du « plan de relance professionnel BTP 2009 »,

Vu l'avis favorable de la Commission « Administration Générale et Finances » en date du 17 juin 2010,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 6 juillet 2010,

Considérant la nécessité de souscrire un emprunt afin de concrétiser et finaliser les opérations d'investissement menées par la Communauté de Communes du Briançonnais,

Considérant le besoin d'emprunt apparaissant au budget « Assainissement » 2010,

Considérant l'opportunité offerte par le « plan de relance professionnel BTP 2009 »

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- Décide de souscrire auprès de DEXIA CLF les emprunts aux conditions suivantes :

Prêts sur ressources BTP

Prêt BTP Bâtiment

Montant du prêt : **125 000 €**

Durée : 15 ans

Objet : travaux d'investissement 2010

Versement des fonds : en 3 fois maximum avant la date limite du 2.09.2010

Périodicité : trimestrielle

Mode d'amortissement : échéances constantes



Taux : 2.16 %

Montant de l'échéance : 2 444.60 €

Base calcul des intérêts : 30/360

Remboursement anticipé : possible à chaque date d'échéance, pour tout ou partie du capital restant dû, moyennant un préavis de 50 jours calendaires et le paiement d'une indemnité actuarielle.

Commission d'engagement : néant

Prêt BTP Travaux Publics

Montant du prêt : **625 000 €**

Durée : 15 ans

Objet : travaux d'investissement 2010

Versement des fonds : en 3 fois maximum avant la date limite du 2.09.2010

Périodicité : trimestrielle

Mode d'amortissement : échéances constantes

Taux : 2.16 %

Montant de l'échéance : 12 222.29 €

Base calcul des intérêts : 30/360

Remboursement anticipé : possible à chaque date d'échéance, pour tout ou partie du capital restant dû, moyennant un préavis de 50 jours calendaires et le paiement d'une indemnité actuarielle.

Commission d'engagement : néant

Prêt complémentaire

Prêt Complémentaire Travaux Publics

Montant du prêt : **475 000 €**

Durée : 15 ans

Objet : travaux d'investissement 2010

Versement des fonds : en 3 fois maximum avant la date limite du 2.09.2010

Périodicité : trimestrielle

Mode d'amortissement : échéances constantes

Taux : 3.25 %

Montant de l'échéance : 10 034.02 €

Base calcul des intérêts : 30/360

Remboursement anticipé : possible à chaque date d'échéance, pour tout ou partie du capital restant dû, moyennant un préavis de 50 jours calendaires et le paiement d'une indemnité actuarielle.

Commission d'engagement : néant

- Autorise M. le Président à signer tout acte, tout document et à procéder à toute démarche nécessaire à la conclusion de ces emprunts ainsi qu'au versement des fonds.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,

Alain FARDELLA



Date dépôt S.P. : 26 JUIL. 2010

Date affichage : 27 JUIL. 2010